L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 JUILLET 1877. 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN 7 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un lot de terre faisant face à la rue Robertson, entre St. Antoine et Bagatelle.

Le commerce des Etats-Unis.

Nous signalions, il y a quelques mois, le revirement qui s'était opéré depuis la grande crise financière de 1873, dans la proportion des exportations. La balance du commerce après avoir été longtemps contre les Etats-Unis était revenue en leur faveur, et pendant les deux dernières années, les exportations avaient dépassé de beaucoup les importations.

Les importations ont repris un mouvement légèrement ascensionnel, ainsi qu'on le verra par le tableau comparatif suivant pour les trois derniers mois.

IMPORTATIONS.	1877	1876
Mai	$ 45,400,000	$ 37,760,000
Avril	42,600,000	36,200,000
Mars	47,100,000	44,400,000
Total 3 mois	$ 135,100,000	$118,300,000
Augmentation	16,800,000	.....

Le mouvement des importations et des exportations pour le mois de mai est indiqué par les chiffres suivants qui représentent la valeur en or.

IMPORTATIONS.	1877	1876
Marchandises	$ 45,404,614	$ 37,759,501
Espèces	895,643	765,880
Total importations	$ 46,298,257	$ 38,445,477
Augmentation	7,852,780	.....

EXPORTATIONS.	1877	1876
Produits du pays	$ 43,835,651	$ 41,043,881
M'ses étrangères	923,938	1,271,148
Total M'ses	$ 44,759,589	$ 42,315,029
Espèces	13,850,757	9,171,354
Total exportations	$ 58,610,506	$ 51,486,383
Augmentation	7,124,133	.....

Les tableaux suivants donnent les résultats du mouvement pour les onze mois finissant au 31 mai, valeur en or.

IMPORTATIONS.	1876—7	1875—6
Marchandises	$ 402,997,159	$ 426,891,439
Espèces	39,223,344	14,683,387
Total importations	$ 442,220,503	$ 441,492,826
Augmentation	727,677	.....

EXPORTATIONS.	1876—7	1875—6
Produits du pays	$ 547,569,204	$ 480,959,150
M'ses étrangères	11,887,423	13,389,283
Total	$ 559,456,627	$ 494,348,433
Espèces	49,135,969	50,253,866
Total exportations	$ 608,592,596	$ 544,602,299
Augmentation	63,990,297	.....

En comparant les deux tableaux qui précèdent, on a les résultats suivants, le mouvement des espèces s'y trouvant compris, pour les onze mois dont il s'agit :

11 mois	1876—7	1875—6
Importations	$ 442,220,503	$ 441,492,826
Exportations	608,592,596	544,602,299
Excédant des exportations	$ 166,372,093	$ 103,109,473

Ainsi, la balance du commerce continue à être en faveur des Etats-Unis. En présence de ces résultats, il est intéressant de faire ressortir le mouvement des espèces qui a été comme suit pendant la même période de onze mois.

	1876—7	1875—6
Importations	$ 39,223,344	$ 14,683,387
Exportations	49,135,969	50,253,866
Export nettes	$ 9,912,665	$ 35,570,479

On peut se demander comment ces balances des dernières années se règlent entre les Etats-Unis et l'étranger. Tout d'abord, nous ferons observer que pendant une période de plusieurs années, la balance avait été en faveur de l'étranger. Il a donc fallu combler le déficit et rétablir l'équilibre. L'exodant a dû depuis, être couvert par la vente aux Etats-Unis de Bons et valeurs américaines envoyés d'Europe. Cela prouverait que l'épargne a augmenté dans le pays et qu'il y a une plus grande somme de capitaux accumulés de ce côté de l'Atlantique.

ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLEANAISE. —Une indisposition nous a privé du plaisir d'assister à la représentation donnée jeudi à l'Opéra par cette association. On nous rapporte que la salle était pleine, que la soirée a été charmante et que les jeunes artistes se sont surpassés. Encore une bonne représentation à ajouter à l'actif de l'association.

Jos. B. HUBBARD.—Si l'on veut de beaux et bons meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coi des rues Remparts et Perdido.

Bordeaux, 17 juin—M. de Tracy vient de dissoudre le Cercle National, le "Crapaud Volant" de Bordeaux. C'est la que pontifiait le sénateur-maire radical Fourcand, entouré de quelques assesseurs obscurs, auxquels il flattait du dos, dîtait-on la notoriété en citant leurs noms.

M. de Tracy frappe juste. Le Cercle National était tout simplement une association politique permanente qui éludait la loi.

Le but poursuivi par le Cercle National avait été, du reste, dénoncé par M. Simiot lui-même, dans une réunion publique, à l'époque où nos radicaux se mangeaient entre eux et se disaient les aménités les plus divertissantes.

L'acte de vigueur du préfet de la Gironde a exaspéré les républicains.

J'apprends au dernier moment que les cercles du Progrès, cours des Fossés, de l'Avenir, cours de Tourny, ont eu le même sort que le premier.

—Dans toutes les grandes villes de France, on attendait avec impatience le résultat de la séance de samedi. Les journaux des départements constatent le grand empressement des populations à lire les journaux.

Le message a été affiché dès dimanche matin à Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille. Partout le plus grand calme n'a cessé de régner.

LOIRE.—M. Monchovet, conservateur, a été élu conseiller général pour le canton de Bourg-Argental, par 1,095 voix contre 823 données à M. Girodet, républicain.

—Depuis la destitution de M. Blum, évêque de Limbourg, il n'existe plus, en France, que deux évêques : ceux de Kolm et d'Ermland.

Encore ce dernier est-il sous le coup d'une prochaine destitution.

Bruxelles, 15 juin.—C'est hier que la chambre du conseil près le tribunal de première instance de Bruxelles a rendu son ordonnance sur l'affaire de la Banque de Belgique.

Sont renvoyés devant la chambre des mises en accusation : T. Kindt, ex-employé; le sénateur Fortamps, ancien gouverneur, et Sabatier, membre de la Chambre des représentants, gouverneur actuel de la Banque.

Sont renvoyés devant le tribunal correctionnel, les trois agents de change : Ph. de Buck, père; A. de Buck, fils; de Perre, père.

Marie Cobart, MM. Cock et de Sendebien, administrateur de la banque Dansaert et Lowenstein, agents de change, et quatre employés, bénéficient d'une ordonnance de non-lieu.

—Une terrible nouvelle vient d'alarmer les Espagnols. La présence du *phyllozera vastatrix* aurait été constatée, ces jours-ci, en Andalousie, et, d'après *l'Imparcial*, des vignobles auraient déjà souffert aux environs de Ronda (province de Malaga.) Le ministre des travaux publics a donné des ordres afin que les mesures les plus énergiques soient prises, principalement à Malaga, Xerez, San-Lucar, Prado del Rey, de manière à combattre ce fléau qui menacerait un des principaux éléments de la richesse du pays. La province de Malaga donne, à elle seule, pour l'exportation, année moyenne, un million d'arrobes de vin, sec et doux (environ douze millions de litres).

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le grand juri.

Hier matin, le juge Whitaker a ouvert sa cour à l'heure ordinaire, un quorum du Grand Juri étant présent.

Le juge a dit qu'après une conférence avec l'avocat général Orden et l'avocat de District Finney, ayant trouvé qu'il n'y avait rien à présenter aux jurés, il était de son devoir de ne pas les retenir plus longtemps. Il a demandé au chef s'il désirait siéger plus longtemps ou si les membres avaient quelque enquête à faire. Le chef a répondu négativement, sur quoi le juge, après les avoir remerciés de la manière dont ils avaient accompli leur tâche, les a congédiés en les prévenant que leur certificats de service étaient prêts, ce qui les exemperait de servir une autre fois si le sort les désignait.

La cour alors ordonne au shérif d'ajourner la pour.

Dans l'affaire de l'Etat contre Casanave le bon pour $5,000 a été signé par Paul Bonseigneur.

Intervention.

Jeudi dans l'après-midi, la femme de J. Henri Burch s'est rendue à l'hotel de l'Président pour voir le gouverneur Nicholls au sujet de son mari, mais le gouverneur était absent. Il paraît que, parmi les républicains, l'impression générale est que l'élection de Burch a été faite en violation des arrangements convenus pendant l'imbroglio qui a précédé la confirmation de l'élection du gouverneur Nicholls, et que les amis de Burch feront une démarche auprès du président Hayes afin d'obtenir de lui qu'il engage le gouverneur Nicholls à faire mettre de côté la pourvoite contre Burch comme étant contraire à l'esprit du compromis. Matthew Foster.

Bureau de Santé

Les sept inspecteurs de district ont adressé au Bureau de santé des rapports fort encourageants sur l'état sanitaire de toute la ville. Dans la semaine écoulée, il n'y a eu mort frappé 194 personnes à la Nouvelle Orléans. Nous avons peine à concevoir qu'on puisse conclure de là que la situation est bonne, à moins qu'on ne regarde comme parfaitement bonne toute situation où il n'y a pas de fièvre jaune. Il est permis de mourir du choléra, du scorbut, du typhus, mais non de la fièvre jaune. Quand la fièvre jaune règne, alors l'état est mal sain, quand même il ne mourrait personne.

Voici le tarif pour les navires arrivant à la station de la Quarantaine, aux Rigolettes sur l'Atchafalaya. Les steamships payeront $10; les steamers $5; les navires $5; les brigs et tous les trois-mâts $3; les goélettes $2,50; les longres, smacks ou chasse-marées $1.

La question des désinfectants pour les fosses a été traitée de nouveau et le Dr Jones a dit qu'on ferait bien de considérer l'usage de la chaux de gaz comme un bon moyen de neutraliser les odeurs méphitiques, attendu qu'il est à bon marché et qu'il peut être aisément obtenu.

Nous trouvons ce qui suit dans le rapport des inspecteurs d'huile :

Nombre des citernes inspectées	5
Nombre des barriques inspectées	527
Nombre des cantines de ferblanc	1,025
Nombre de gallons trouvés au-dessous du point de la flamme ou flashing point	14,234
Nombre de gallons au-dessous du flashing point	36,065
Nombre total jauge et inspecté	50,282½

Température.

Un peu avant midi, jeudi, le thermomètre marquait 102 degrés à l'ombre à Mobile, et à 3 heures, il descendait à 90 quand le train d'excursion des pompiers est parti pour revenir ici, il faisait 95 degrés à la Cour et autant à la défondrie sur les accusations portées contre eux. Ce sera probablement aujourd'hui dans la matinée.

Les salons de bière.

Il n'est pas si facile qu'on pense de fermer les salons de bière. S'il y a des gens qui en demandent la fermeture, il en est d'autres qui s'y opposent. Par suite de cette diversité de vues, l'administrateur Diamond pense devoir recommander au Conseil que ces salons soient tolérés jusqu'à nouvel ordre. En attendant, on y fera stationner des officiers de police, et s'il y a du bruit, les salons seront immédiatement fermés.

Une bataille de blanchisseuses.

Jeudi soir, sur les 9 heures et demie, au No 7 de la rue Melpomène, deux blanchisseuses, Mary Harris et Amanda Madison, se sont prises de querelle et Amanda a donné plusieurs coups de couteau à Mary, dont les blessures ont été jugées sérieuses mais non nécessairement fatales.

Amanda a été arrêtée et conduite au poste du second precinct, sur l'accusation d'avoir frappé Mary avec des intentions meurtrières.

Il paraît que ces deux femmes étaient des invandières associées et qu'l'association avait été dissoute par des raisons que nous ignorons. De là la bagarre.

Vol et arrestation.

Le 18 juin dernier, entre midi et 1 heure, la résidence de M. J. L. Longley, au coin des rues Aline et Magnolia, fut visitée pendant l'absence des maîtres, par un voleur qui y fit un fort d'argenterie et de bijouterie, des portefeuilles, des papiers et des hardes, le tout d'une valeur de $400.

Le chef de police Boylan, informé de ce vol, donna ses ordres pour en rechercher l'auteur. Jeudi soir Aid Minor arrêta rue des Ursulines, entre les rues Chartres et Levée, un jeune mulâtre nommé Joseph Mornet, qui était supposé être l'auteur du vol. Hier matin, Mr. Longley qui avait été sommé par le chef de police, s'est présenté à la station centrale et a reconnu comme étant le sien le chapeau que portait Mornet le jour de son arrestation.

Une partie des objets volés, dont la description avait été donnée par M. Langley, a été retrouvée chez un prêteur sur gages, et a été montrée à M. Langley qui a reconnu tous les objets. Le prêteur sur gages ayant été confronté avec Mornet l'a reconnu comme étant l'homme qui avait disposé de tout cela dans son établissement.

En conséquence le prisonnier a été transféré au septième precinct, où le vol fut commis, et une plainte formelle a été portée par M. Longley contre Mornet.

TEMPÉRATURE.—6 juillet 1877, thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	82	28
Midi	91	33
3 P.M.	97	36
6 P.M.	93	34

L'ANCIENNE ET FIDÈLE VOIE DE JACKSON.

TOUJOURS LA PREMIÈRE.

Cette ancienne voie favorite des voyageurs a été grandement améliorée; ses rails sont en acier, elle a de nouveaux ponts de fer et de nouveaux wagons. Les trains y circulent maintenant avec autant de régularité que de rapidité. Ils se relient avec exactitude aux convois des autres lignes. C'est le chemin le plus court et le meilleur vers l'est par Louisville et Cincinnati.

Ceux qui font des voyages de plaisir peuvent, en prenant cette route, aller par Chicago et le Canada, ou par Buffalo et les chutes du Niagara, à New-York et aux villes de bains du Nord, au même prix que par Louisville ou par les lignes de la Georgie et de la Virginie.

Il y a un vaste magasinement, au Bureau du chemin de fer de Jackson, rue du Camp No 22, sous le City Hôtel, des billets d'excursion et de touriste pour tous les principaux lieux de rendez-vous dans l'Est, le Nord et le Nord-Ouest, par toutes les voies désirables.

Il n'y a qu'un changement de wagon entre la Nlle-Orléans et New-York et les autres villes de l'Est. Pas de changement entre Chicago, Cincinnati, Louisville et la Nlle-Orléans, ou de St. Louis à la Nlle-Orléans.

Tous les trains sont des palais-dortoirs.

Prenez donc l'ancien chemin de Jackson.

—*Le Journal officiel* publie un tableau statistique donnant le mouvement de la population des principaux Etats d'Europe depuis 1872 à 1875 inclusivement. La France, qui occupe le troisième rang dans l'ordre d'importance du chiffre de la population (36,820,000 habitants), présente, pendant cette période, un exodant de 138,591 naissances sur le chiffre des décès.

—Un bolide des plus grandes dimensions a passé mardi soir, dit la *Gironde*, à huit heures, vingt minutes, au zénith de la place Magenta, et la traversant en diagonale du sud-ouest au nord-est; sa lumière était si vive qu'elle éclaira un instant le sol avec l'intensité de celle du soleil. Le volume du bolide avait au moins le tiers du disque lunaire; sa traînée, d'une teinte rosée, n'était pas très étendue, mais sa trajectoire était fort considérable.

Le bolide, en éclatant, lança en avant une partie de sa masse incandescente, et sitôt après tout disparut.

Des personnes éloignées du bruit de la ville assurent avoir entendu la détonation de son explosion quelques minutes après.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

PRÉSIDENCE DE M. J. GRÉVY, PRÉSIDENT.

Séance du mardi 19 juin 1877.

Interpellation.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur l'interpellation de M. de Marcère et autres membres.

M. Proust est d'avis que les explications fournies hier par M. le ministre des affaires étrangères ont été complétement insuffisantes. Sans parler d'une prétendue lettre qui aurait été adressée par le roi d'Italie au maréchal de Mac-Mahon, et qui n'a jamais existé, on peut regretter que le ministre des affaires étrangères n'ait pas produit toutes les pièces qui auraient pu éclairer l'opinion publique. Il n'y a pas un homme sérieux en Europe qui puisse croire que la question cléricale est une question intérieure; c'est au contraire une question qui ne peut être soulevée dans un pays sans que tous les autres s'en émeuvent.

Ce n'est pas une des moindres audaces de l'aventure du 16 mai. (Interruptions à droite), de l'acte du 16 mai, que d'avoir répudié la responsabilité ministérielle.

Si la dissolution est voulue, la France restera pendant deux ou trois ans sans représentation.

M. le baron de Klopstein.—Tant mieux!

M. Dionville dit que les électeurs de la Meuse se souviendront de cette parole.

M. le baron de Klopstein maintient que la France sera heureuse d'être débarrassée pendant trois mois d'une majorité qui a abusé du ministère des affaires étrangères. (Applaudissements à droite.)

M. Proust ajoute qu'on ne peut avoir aucune confiance dans un ministre des affaires étrangères dont toute la politique consiste à se mettre au service de toutes les politiques. (Applaudissements à gauche.)

M. Louis Blanc dit qu'il a peu de chose à ajouter à ce qu'ont dit les précédents orateurs sur les dangers dont la France se trait menacée par le triomphe du cléricalisme, faisant signe à la guerre; mais l'orateur tient à constater que, selon la parole de M. Thiers, la République qui nous divise le moins et a manifester aussi son sentiment, car l'indignation est le sel qui empêche les nations de pourrir. (Applaudissements à gauche.)

Les hommes qui veulent Rome pour leur part se sont alliés à ceux qui, à Sedan, ont compromis la France.

M. Paul de Cassagnac.—Par la lâcheté des républicains. (Bruit.)

M. Louis Blanc.—Mais on verra ce que vaut cette alliance contre celle des véritables conservateurs, qui sont les républicains. On verra ce que vaut cette union pour conserver les conquêtes de l'admirable révolution qui a émancipé la bourgeoisie, appelé les ouvriers à la politique et donné la terre aux paysans. (Applaudissements à gauche. Bruit.) L'aversion qu'affiche M. de Broglie pour le parti radical cache mal son intention de frapper la république. (Mouvement.—Applaudissements à gauche.) C'est bien la république qu'on entend détruire en violentant le suffrage universel, en favorisant le cléricalisme, en ressuscitant contre toutes les libertés le vieux système du veto royal en ne laissant la parole qu'aux délateurs. (Applaudissements à gauche.)

C'est une politique bien digne de ceux qui ont inauguré leur entrée aux affaires par la prorogation faisant ainsi penser à ce mot historique :

C'est grand pitié quand le serviteur chasse le maître.

Mais la République est une enclume qui a bien d'autres marteaux. (Applaudissements à gauche.) Donc, c'est toujours elle qui a été le salut de la France, elle a réparé les désastres, relevé le crédit et le commerce.

Le tirant du suffrage universel comme réponse tient à l'arbre. Ce sont les forces de terrasser le suffrage universel! Eh bien, qu'on y voie! En vain la République a été combattue par les proscrip tions et par l'échafaud. (Interruption à droite), elle a triomphé de tous les obstacles. Le nombre d'associés chaque jour croît tant qu'on ne laissera à regarder le gouvernement républicain comme le seul qui puisse assurer toutes les libertés.

Du reste, il est incontestable. Où que n'ont pu tant d'hommes qui avaient la puissance et le génie, les ministres actuels espèrent le pouvoir! (Applaudissements à gauche.) Bref! le suffrage universel parlera, la souveraineté du peuple s'affirmera. Pour le déjouer on calomnie bien des mauvaises, mais que les électeurs ne se laissent pas faire! qu'ils restent dans la légalité avec fermeté et confiance. (Applaudissements à gauche.)

Les représentants qu'ils se sont donnés et qui resteront nombreux, seront l'œil sur les entreprises du pouvoir; chaque attente portée au droit des citoyens sera notée, et tous les fonctionnaires seront appelés à rendre compte de leurs actes. (Bruit.)

Ce sont des hommes de désordre, ceux qui veulent étouffer la discussion et c'est leur entreprise qui est le véritable péril social. L'ordre est celui qui a le plus besoin d'être défendu. Il n'est rien de plus révolutionnaire que la tyrannie et de plus conservateur que la liberté. (Applaudissements à gauche.)

M. E. Périn dit qu'il désire répondre à une interruption qui vient de se produire. Quand M. L. Blanc a dit que la fortune de la France avait été compromise à Sédan, une voix, celle de M. de Cassagnac, a dit que c'était par la lâcheté des républicains. En parlant ainsi, il a méconnu l'histoire et proféré un mensonge historique. (Applaudissements à droite.)

M. Paul de Cassagnac répond au point de vue général qu'il a voulu dire que lorsque la guerre a éclaté l'empire a été vaincu parce que le parti républicain lui avait refusé les moyens de vaincre : l'argent, les hommes et les armes. (Exclamation à gauche.)

Les républicains n'avaient pas la majorité dans la Chambre, mais un homme d'Etat qui est lui qualifié d'illustre, déclarait que les treize cent mille allemands étaient une fantasmagorie de chiffres, c'est lui qui a la responsabilité de non de ces. (Nouveaux Bruits à gauche.) C'est l'épargne de l'empire qui a l'honneur de la délibération du territoire.

(Au jour du danger, on a trouvé les républicains beaucoup plus dans les préfectures qu'à l'armée. (Très bien! à droite.)

(Le précédent orateur est un de ceux qui doivent être exceptés de l'attaque dirigée contre les républicains, parce qu'il a en la bonne fortune, plaidant que tant d'autres se battaient sous le costume de simple soldat, d'être général de division. (Bruit.—Très-bien! très-bien! à droite.)

M. E. Périn dit que l'orateur a altéré la vérité dans son allégation.

M. P. de Cassagnac demande quel était le grade de M. Périn.

M. E. Périn dit qu'il n'admet aucune observation de la part de M. de Cassagnac. (Bruits à droite. A l'ordre!). L'orateur termine en répétant que M. de Cassagnac a altéré sciemment la vérité. (Applaudissements à gauche.)

M. Léon Renault dit qu'il a un devoir impérieux à remplir en venant dénoncer la politique d'un cabinet qui compte des hommes pour lesquels il a professé des sentiments d'estime et d'amitié. Bien que n'ayant pas désiré la république, l'orateur l'accepte et veut la conserver comme le seul instrument du progrès dans le sens libéral de la démocratie française. (Très bien! à gauche et au centre.) Ce sont les institutions républicaines qui sont en cause, les déclarations des ministres ne permettent pas d'en douter. C'est la condamnation de ces institutions qu'on attend du pays.

On a donc dressé un acte d'accusation contre la Chambre, qu'on a représentée comme une Convention. On a espéré par là entraîner, en l'effrayant, la grande masse des conservateurs.

On a voulu donner aux chefs au mouvement, et on a fait appel à l'union des hommes des anciens partis sans leur dire où on les conduisait. M. J. Ferry a fait justice de ces accusations de radicalisme portées contre la majorité, il a montré que toutes les propositions entachées d'un esprit nouveau accentué avaient été repoussées. En cela la Chambre n'a pas fait preuve de faiblesse. Quant à la loi sur la presse, on a rappelé que d'abord M. le duc de Broglie lui-même qui avait demandé en sa faveur la juridiction du jury. Il y a un temps où il faisait que revenir à cette juridiction libérale. (Applaudissements à gauche.)

Le ministre des travaux publics a donné du rôle et des droits du président de la République une définition qui ne paraît pas constitutionnelle.

Dans les monarchies constitutionnelles, le roi a le droit de proroger et de dissoudre les chambres : on doit en conclure que le roi est responsable.

Le cabinet est seul responsable, c'est à lui de rendre compte de ses actes; ses membres ne sont pas, comme ils le prétendent, des hommes de 1789, ce sont des hommes de 1852. (Applaudissements à gauche et au centre) Ils entendent les principes de 1789 comme l'auteur de la constitution de 1852, qui les avait inscrits en tête de son œuvre.

L'opinion conservatrice ne se laissera pas entraîner à suivre des hommes qui ne peuvent lui apporter que le désordre politique et un grand trouble moral.

La Constitution a établi le gouvernement de la République; or, le ministre des travaux publics a déclaré que cette République n'était qu'une étiquette. Est-ce là ce que le pays a voulu aux élections de 1875? (Applaudissements à gauche)

Les professions de foi des 363 signataires du manifeste donnaient une autre interprétation de la clause de révision; elles déclaraient que cette clause était un moyen d'améliorer les institutions républicaines, et jamais de les détruire. (Bruyeux applaudissements.)

On a donc oublié dans quelles circonstances la République s'est fondée en France! Le ministère des travaux publics a parlé du 4 Septembre, qu'il a qualifié de coup d'Etat. Il s'est tu sur un autre coup d'Etat. Ce silence s'explique assez si l'on songe que le cabinet a des alliés qui sont aujourd'hui ses maîtres. (Applaudissements à gauche.)

Si le cabinet réussit dans son entreprise, quelle sera la situation du maréchal, vis-à-vis d'une majorité où il y aura des légitimistes, des orléanistes peut-être et des bonapartistes? Si, au contraire, le cabinet échoue, comment le maréchal pourra-t-il vivre avec une majorité dont il aura personnellement combattu les membres?

On a déclaré que le maréchal resterait aux affaires jusqu'en 1880. Mais le cabinet aura-t-il grandi son rôle dans le pays et dans l'histoire? Quant au Sénat, ce grand conseil des communes de France, appelé à jouer dans la constitution un rôle de modération et de conciliation, peut-être a-t-il trompé bien des espérances en témoignant un esprit d'hostilité contre la République. Cependant on espérait y faire pénétrer peu à peu les sentiments du pays, mais s'il accorde la dissolution qui lui est demandée, on peut craindre que les modifications constitutionnelles à venir ne remettent en question l'existence de cette institution. (Applaudissements à gauche.)

Au point de vue de l'administration, les derniers cabinets s'étaient bornés à exiger des fonctionnaires qu'ils ne fussent pas hostiles à la République, et les changements avaient porté que sur le personnel chargé d'attributions politiques. (Interruptions.)

M. le président dit que les interrupteurs font croire qu'il leur est plus facile d'interrompre que de répondre. (Protestations à droite.)

M. Léon Renault ajoute que le cabinet actuel, au contraire, a multiplié les révocations et en prépare de nouvelles. Il va jusqu'à parler de mesures qui feraient prices à l'égard du personnel enseignant; tout ce qui dans l'administration représente l'attachement aux idées libérales a été frappé par le ministère et de nouveaux choix ont porté sur des hommes connus par leurs sentiments monarchiques ou bonapartistes; c'est la candidature officielle que l'on va pratiquer.

M. Cazeaux dit que M. Léon Renault a fait lui-même de la candidature officielle quand il était préfet de police. (Bruit.)

M. L. Renault dit que sous l'Empire on prétendait au moins d'avoir l'opinion véritable du pays contre les entraînements de parti. Aujourd'hui on ne cache même pas ses intentions; on étend sa pression jusque sur les simples employés de préfecture.

On demande aux juges de paix de se faire les auxiliaires de la police pour empêcher les citoyens de faire signer des lettres adressées aux deputés. Il veut pour voir compter sur les instituteurs comme agents électoraux. (Applaudissements à gauche.)

Le pays a soif de sincérité (Rires à droite), et le cabinet a débuté par une dépêche sur laquelle il est encore impossible de savoir la vérité, parce que ce cabinet est obligé d'avoir plusieurs langages et d'oser se faire vis à vis de tous ses alliés on les tromper tous. (Applaudissements à gauche.) Comme le cabinet Polignac a été funeste pour Charles X, le cabinet actuel est funeste au maréchal. (Nouveaux applaudissements) Il y a une autre ressemblance qui est celle-ci : c'est que tous les intérêts libéraux se sont soulevés avec indignation contre celui-ci.

Il a fallu du sang pour renverser le cabinet du prince Polignac; pour renverser celui-ci, le suffrage universel suffira. (Applaudissements répétés.)

Il est triste de voir le parti légitimiste et ce qui a été le parti orléaniste (Bruit à droite) entrer dans une semblable combinaison politique. Le parti monarchique ne se fait pas illusion sur ses intentions perfides bien! à gauche.)

Peut on croire que, dans le cas improbable d'un triomphe, on fera vivre en bonne intelligence les trois groupes coalisés?

L'échéance de 1880 rendra les partis exigeants, et comme le parti impérialiste sera le plus fort, il fera la loi aux vainqueurs. (Très bien.)

L'union libérale, sous l'empire, présentait à Marseille MM. Thiers, Marie et Berryer, avec ce lien commun qui était l'amour des institutions libres. Rien ne ressemble à ce rapprochement des 363 signataires du manifeste. Leur union ne se rompra pas parce qu'ils sont convaincus qu'on ne peut réaliser la véritable gouvernement parlementaire qu'en portant le pouvoir et à l'esprit des institutions républicaines. (Applaudissements répétés à gauche et au centre.)

La clôture est prononcée.

M. le président dit qu'un ordre du jour motivé a été déposé par M. de Gasté.

Il est ainsi conçu :

La Chambre des députés, considérant que plusieurs des ministres ont fait partie d'un ministère sous lequel on a cherché à remplacer la République par la monarchie, que la Constitution renferme des institutions monarchiques dangereuses, telles que le droit de dissolution;

Pleine de confiance dans la loyauté du Président, l'avertit de la gravité de la situation qui a amené 363 députés à déclarer qu'ils n'ont pas confiance dans le ministère et passe à l'ordre du jour.

M. de Choiseul dit que le moment est venu de clore le débat et fait remarquer que le gouvernement n'a pas répondu aux attaques qu'il a spécifiées. L'orateur est chargé de présenter un ordre du jour inspiré par l'union complète et loyale des membres du parti républicain (Très bien! Très bien! à gauche), tant de ceux qui ont été toujours républicains que de ceux qui au lendemain du démembrement de la France se sont ralliés à la République. (Bruit à droite).

La majorité a le droit de dénoncer à la France l'acte du 16 mai, par lequel le président intervenant personnellement a déclaré qu'il n'avait pas confiance dans la France et choisit pour ministre M. le duc de Broglie, ennemi du suffrage universel.

Voici le texte de l'ordre du jour :

"La Chambre des députés, considérant que le ministère formé le 17 mai par le président de la République et présidé par M. de Broglie a été appelé aux affaires contrairement à la loi des majorités qui est la règle des gouvernements parlementaires; qu'il s'est dérobé, dès son entrée aux affaires, à toute explication devant les représentants du pays; qu'il a bouleversé l'administration afin de peser sur le suffrage universel par tous les moyens dont il pourrait disposer; qu'il ne représente qu'une coalition des partis monarchiques, coalition conduite par les inspirations du parti clérical; que c'est ainsi que, depuis le 17 mai, il a laissé impunies les attaques dirigées contre la présentation nationale et les excitations à la violation de la loi; qu'à tous ces titres il est un danger pour l'ordre et pour la paix extérieure et intérieure, cause de trouble pour les affaires et les intérêts, déclare que le ministère n'a pas la confiance des représentants de la nation et passe à l'ordre du jour. (Applaudissements à gauche et au centre.—Bruit prolongé.)"

Plusieurs des ministres quittent leurs bancs. (Les applaudissements recommencent à gauche.)

MM. les ministres reprennent place à leur banc.

M. Paris, ministre des travaux publics (Vifs applaudissements à droite) déclare que l'ordre du jour proposé par M. de Choiseul n'a rien qui étonne le ministère et rien qui le blesse. (Applaudissements à droite). Les discours prononcés depuis celui de M. Louis Blanc jusqu'à celui de l'ancien préfet de police du 24 mai faisaient pressentir cet ordre du jour.

La Chambre peut prononcer. Le Sénat parlera demain; s'il accorde la dissolution, le pays se prononcera à son tour entre la politique des gauches et celle de tous les conservateurs. (Applaudissements à droite.)

M. Gambetta dit que l'union de toutes les fractions de la majorité, depuis M. Louis Blanc jusqu'à l'admirable orateur que la Chambre a applaudi, M. Léon Renault (bruit), démontre qu'il n'y a qu'un parti républicain.

C'est à droite que se trouve la coalition de partis ennemis. Qui le pays choisira, et l'attention du ministère des travaux publics rencontrera le même éclat de rire qui accueille tous les autres mensonges. (Exclamations à droite. Cris! A l'ordre!)

M. le Président invite l'orateur à s'expliquer.

M. Gambetta dit qu'assurément le mot dont il s'est servi est peu parlementaire et qu'il voulait seulement dire des assertions contraires à la réalité. Les deux politiques opposées vont donc naître devant le pays, dans la lutte qui va s'engager.

Il ne faut sortir ni de la légalité, ni de la confiance; et il faudra que tout le monde courbe la tête devant la décision du seul maître, qui est le suffrage universel. (Applaudissements à gauche.)

La Chambre, consultée, donne la priorité à l'ordre du jour proposé par M. de Choiseul.

Cet ordre du jour est ensuite mis aux voix et, à la majorité de 363 voix contre 158, sur 521 votants, est adopté. (Applaudissements à gauche.)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE.—Le commerce de la France, pendant les cinq premiers mois de cette année, se résume ainsi :

Importations	1877	1878
Objets d'alimentation	346,193,000	321,765,000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	831,074,000	923,430,000
Objets fabriqués	159,748,000	210,290,000
Autres marchandises	78,116,000	63,663,000
Total	1,505,201,000	1,534,084,000
Exportations		
Objets fabriqués	727,606,000	795,690,000
Produits naturels, objets d'alimentation et matières nécessaires à l'industrie	591,810,000	622,357,000
Autres marchandises	66,173,000	68,433,000
Total	1,385,619,000	1,487,480,000

M. Léon Renault à l'Elysée.

L'incident qu'on va lire s'est produit à la Chambre des députés, pendant le discours de M. Léon Renault :

M. Léon Renault—Messieurs, j'ajoute que les modifications qui avaient été introduites par le précédent cabinet avaient porté presque exclusivement sur les fonctionnaires plus spécialement et plus directement rattachés à la politique : les préfets, les sous-préfets et les chefs de parquet.

M. Cazeaux—Mais n'avez-vous pas été longtemps au service de l'ordre moral?

A gauche : A l'ordre! à l'ordre!

M. Cazeaux prononce encore d'autres paroles qui se perdent dans le bruit.

M. le président—Monsieur Cazeaux, cessez d'interrompre, ou je serai obligé de vous rappeler à l'ordre.

M. Léon Renault—Ces interruptions me sont indifférentes!

M. Tristan Lambert—Pourquoi n'avez-vous pas voté l'ordre du jour du 17 mai? Il fallait le voter!

M. Léon Renault—Je vous ai dit pourquoi je ne l'avais pas voté.

M. Ernest Dréolle—Vous attendiez!

M. le baron Dufour—On n'a pas voulu vous donner un ministère!

M. le président—Monsieur Dufour, je vous rappelle à l'ordre. (Interruptions bruyantes à droite.)

M. le baron Dufour—Si on vous avait donné un portefeuille, vous ne tiendriez pas le langage que vous tenez aujourd'hui. (Murmures sur divers bancs au centre et à gauche.)

M. le président—Monsieur Dufour, je vous rappelle à l'ordre pour la seconde fois.

M. Peyrusse—Qu'alliez-vous faire à l'Elysée le 18 mai?

M. le baron de Saint-Paul—Oui, qu'alliez-vous faire à l'Elysée? Vous alliez chercher un portefeuille que vous n'avez pas trouvé. (Bruit prolongé et exclamations diverses à droite.)

M. Sauzay—Ce sont les amis du cabinet qui se livrent systématiquement à ce tumulte. C'est la manière de faire du nouveau parti de l'ordre.

M. Léon Renault—Je vous ai dit que vous ne m'amènerez jamais à confondre le maréchal de Mac Mahon, que je respecte profondément, avec le cabinet qu'il a formé. J'ajoute que la déférence vis-à-vis de sa personne.....

M. Bautry-d'Asson—Vous en donnez la preuve en ce moment-ci!

M. Léon Renault—Et incompatible avec une opposition résolue à ses ministres.

Je reprends, avec la mesure étroite de liberté qu'on me laisse. (Nouvelles interruptions à droite.)

M. le président—Veuillez ne pas interrompre, messieurs, comme vous ne cessez de le faire. Vous laisserez croire qu'il obligé d'avoir plusieurs langages et d'oser se faire vis à vis de tous ses alliés on les tromper tous. (Applaudissements à gauche.) Comme le cabinet Polignac a été funeste pour Charles X, le cabinet actuel est funeste au maréchal. (Nouveaux applaudissements) Il y a une autre ressemblance qui est celle-ci : c'est que tous les intérêts libéraux se sont soulevés avec indignation contre celui-ci.

Il a fallu du sang pour renverser le cabinet du prince Polignac; pour renverser celui-ci, le suffrage universel suffira. (Applaudissements répétés.)

Il est triste de voir le parti légitimiste et ce qui a été le parti orléaniste (bruit à droite) entrer dans une semblable combinaison politique. Le parti monarchique ne